

AR PREFECTURE

005-210500237-20180321-20180321034-DE
Regu le 28/03/2018

WISE PAR

FROMM Gérard le 29/03/2018 à 19:19



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2018**

N° DEL 2018.03.21/034

Le **mercredi 21 mars 2018** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Thème : FINANCES 11

Objet : Attribution des subventions municipales aux associations du secteur social.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc,

Convocation

Date : 24/01/2018

Affichage : 24/01/2018

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de suffrages
exprimés :** 30

Étaient représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à GUÉRIN Nicole;
MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny;
MARCELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille;
DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard;
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
ARMAND Émilie pouvoir à MONIER Bruno;
DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents excusés :

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, DAVANTURE Bruno, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Mireille FABRE

La ville de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative sociale par le biais d'une participation financière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe globale de la subvention attribuée au secteur social d'un montant 32 400,00 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération, pour l'exercice 2018 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Madame BRUNET Pascale quitte la salle où se déroule la séance déclarative du Conseil Municipal et ne prend pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **29 MARS 2018**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM



CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2018
PIÈCE ANNEXE N°1 À LA DÉLIBÉRATION
FINANCES 11 N° DEL 2018.03.21/034

ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIAL
SUBVENTIONS ANNÉE 2018

NOMS DES ASSOCIATIONS	Montant de la subvention en €	
	2017	2018
Aide à Domicile en Milieu Rural Briançon (A.D.M.R)	2 500,00	2 000,00
Alpes regards 05	300,00	300,00
Arbre de Vie	1 000,00	1 000,00
Association des résidents de l'étoile des Neiges (Aren 05)	2 000,00	2 000,00
Association Familiale Briançonnaise	500,00	/
Association des insuffisants rénaux	500,00	500,00
Association des paralysés de France	0,00	500,00
Association du secteur Psychiatrie du Briançonnais	3 100,00	3 000,00
Briançon 05 Urgence Tibet	500,00	500,00
Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 05)	1 500,00	1 500,00
Croix Rouge Française	1 500,00	1 500,00
Enfance Famille Adoption	200,00	300,00
Génération mouvement briançonnais	0,00	400,00
JALMALV	0,00	400,00
Les Fils d'Ariane	1 000,00	1 000,00
Les restos du cœur	2 000,00	3 000,00
Midi Chaud	4 500,00	4 500,00
Secours Catholique	3 000,00	3 000,00
Secours Populaire Français	2 000,00	3 000,00
Solidarité Handicapés du Pays Briançonnais	2 000,00	2 000,00
Vivre sa vie chez soi	2 500,00	2 000,00
TOTAL	32 650,00	32 400,00

